



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 3 SEPTEMBRE 2024
(En application de l'article L 2121-25 du CGCT)**

Effectif légal du Conseil : **11**

Membres en exercice : **11**

Majorité absolue : **6**

Membres présents : **07**

Pouvoirs : **2**

Ayant pris part aux votes : **09**

Date de convocation : 16/07/2024

Le Conseil Municipal de Fay-Lès-Nemours, légalement convoqué, s'est réuni, en Salle polyvalente, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian PEUTOT, Maire, le 3 septembre 2024 à 19 h.

Présents : Christian PEUTOT, Marie-Hélène HÉLIOT-GUINDRE, Gilbert PAVIE, Hanspeter BADJA, Romain MIGEON, Martine PAROISSIEN (arrivée à 19 h 30), Corinne ROUSTEAU, Guillaume CHANTEREAU (arrivé à 19 h 30), Gérard BRUN.

Absents : Claude MICHAULT, Eric LEYDIER

**Pouvoirs : De Martine PAROISSIEN à Gilbert PAVIE
De Guillaume CHANTEREAU à Romain MIGEON**

Gilbert PAVIE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

**Adoption du Procès – Verbal de la séance du 28/05/2024
Adopté à l'unanimité**

Compte rendu des décisions prises par le Conseil Municipal :

Délibération n°2024-48 : Nomination secrétaire de séance - Adoption du Procès-verbal de la réunion du 28/05/2024 :

➤ Approuvée.

Délibération n°2024-49 : Projet de modification du parc éolien exploité par la société Gâtinais III sur la Commune d'ARVILLE

➤ Approuvée.

Délibération n°2024-50 : Acquisition de candélabres solaires

➤ Approuvée.

Délibération n°2024-51 : Modalités d'utilisation de la balayeuse communale

➤ Approuvée.

Délibération n°2024-52 : Convention SDESM – borne de recharge pour véhicules électriques- transfert des compétences au Syndicat Mixte de Gestion des Energies de Seine et Marne

➤ Approuvée.

Délibération n°2024-53 : Convention secrétaire de Mairie mutualisée

➤ Approuvée.

Délibération n°2024-54 : Protection complémentaire agents communaux – Prévoyance et Santé – Convention CDG 77

➤ Approuvée.

Délibération n°2024-55 : Choix d'un modèle de défibrillateur - salle polyvalente - Mairie

➤ Approuvée.

Délibération n°2024-56 : Vote du changement de statuts du Syndicat Mixte des Installations Sportives des Collèges de la Région de Nemours

➤ Approuvée.

Délibération n°2024-57 : Vote du choix des fournisseurs du mobilier et du matériel informatique pour la mairie et la médiathèque

➤ Approuvée.

Délibération n° 2024-58 : Vote de la modification du périmètre du SDESM par adhésion des Communes de Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussières, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée

➤ Approuvée.

Délibération n° 2024-59 : Choix du traiteur pour l'inauguration de la Mairie et de la Médiathèque

➤ Approuvée.

➤ Prestataire : Aux Délices de Diane

Délibération n°2024-60 : Vote d'une adhésion à l'association « Main dans la patte »

➤ Approuvée.

Faÿ-Lès-Nemours le 05/09/2024,

Le secrétaire de séance,
Gilbert PAVIE

Le Maire,
Christian PEUTOT

30, Rue Grande 77167 Faÿ – Lès – Nemours –
Tel : 01.64.28.10.76. – Fax : 01.64.78.03.92
E-mail : mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr